



Paielement partiel amende (délai)

Par **Dupuy Francesca**, le **01/03/2018** à **11:20**

Bonjour, on me réclame en décembre 2017 puis à la date du 13/02/2018 la somme de 52.50 euros pour une amende datant du 19/09/2014. Motif paiement partiel. A l'époque j'avais envoyé mon paiement avec un peu de retard étant absente au moment de la fin du délai, j'avais envoyé un courrier mentionnant le motif de ce retard. Est-ce normal que l'on me réclame cette somme après autant de temps?

Je vous remercie

Cordialement